

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
CHARLES ARMEL DOUBANE, MINISTRE DE
L'EDUCATION NATIONALE, DE
L'ALPHABETISATION, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE A LA 34ème
SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE
L'UNESCO**

PARIS

Monsieur le Président de la Conférence Générale ;

Monsieur le Président du Conseil Exécutif ;

Monsieur le Directeur Général de l'UNESCO ;

Mesdames et Messieurs les Ministres Chefs de délégations ;

Honorables Délégués et Observateurs ;

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir et un grand honneur de vous présenter, Monsieur le Président, au nom du Gouvernement de la

République centrafricaine et de la délégation que je conduis, mes vifs compliments pour la confiance que les représentants des Etats membres ici présents vous ont accordée, en vous portant à la présidence des travaux de cette 34^e session.

Ma délégation vous assure de son appui dans le bon accomplissement de votre mission et rend par la même occasion hommage à votre prédécesseur pour les efforts qu'il a déployés, de concert avec le Secrétariat, à la préparation matérielle et intellectuelle de cette conférence au cours de laquelle les Etats membres pourront se prononcer sur les orientations proposées pour le prochain exercice biennal.

Qu'il me soit permis d'adresser au Directeur Général de l'UNESCO, Monsieur KOICHIRO Matsuura, au nom du Président de la République centrafricaine et du Gouvernement, le témoignage de notre gratitude pour l'attention particulière que l'Organisation accorde à mon pays afin de consolider sa jeune démocratie née

après une période sombre de son histoire que chaque Centrafricain veut oublier.

Nous percevons aujourd'hui, avec plus d'acuité, l'actualité de l'Acte constitutif qui assigne à l'UNESCO la mission de "contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nation..." C'est fort de cette solidarité intellectuelle que nous devons préparer demain, préserver les générations futures du fléau de la guerre" qui a nouveaux visages.

Monsieur le Président,

Honorables délégués,

La paix est une aspiration légitime de notre monde. Pour avoir connu presque deux décennies de déchirements internes, la République centrafricaine en appelle à la conscience de chacun de nous pour que, désormais la violence politique soit rangée définitivement au musée de l'histoire.

C'est pourquoi, mon pays déploie toujours des efforts pour faire du territoire national une terre de paix car certaines de ses régions connaissent encore une insécurité créée par des bandes armées qui terrorisent et violentent la population civile occasionnant ainsi des réfugiés et des personnes déplacées. Cette situation qui est en partie le prolongement des conflits du DARFOUR, sape les efforts du Gouvernement centrafricain dans sa lutte contre la culture de la violence.

Pour cette raison, mon pays sollicite-t-il l'appui de l'UNESCO pour la mise en place d'une structure souple de culture de la paix, à l'instar du Bureau du Burundi.

L'Organisation et ses Etats membres doivent assumer la lourde responsabilité morale et éthique de transmettre aux générations appelées à nous succéder une planète de paix.

Les bases d'un tel objectif doivent être jetées à partir de l'école. C'est pourquoi le Gouvernement centrafricain souhaite vivement que l'UNESCO soutienne de manière continue l'élaboration des curricula axés sur l'éducation à la citoyenneté qu'elle a entreprise en 2007.

Monsieur le Président,

En ma qualité de premier responsable de l'éducation de mon pays, nous nous félicitons que l'éducation reste et demeure toujours la priorité de l'UNESCO et inspire l'ensemble de son action. Notre Programme National de Développement de l'Education (PNDE) renforcé par le Plan National d'Action pour l'Education Pour Tous (PNA-PET) vise l'amélioration de la qualité de la formation en réponse aux besoins de la croissance économique et sociale. En République centrafricaine, l'enseignement primaire

constitue la première priorité. L'objectif central est d'offrir un enseignement de base de qualité à chaque enfant Centrafricain. Le tout reposant sur un partenariat Etat/parents, Etat/enseignants, Etat/société civile, Etat/organisations internationales.

Un accent particulier est mis aujourd'hui sur la reconstruction, la réhabilitation des infrastructures scolaires, les équipements et les supports didactiques, ainsi que la réouverture des écoles fermées. Cette œuvre durera dans le temps et exige d'énormes moyens. Mon pays s'y emploie, et compte sur l'appui des différents partenaires tant bilatéraux que multilatéraux. Enfin, le Gouvernement attache une grande importance à la formation des enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur.

C'est ce que justifie d'ailleurs la création d'une deuxième école normale d'instituteurs, projet retardé par les événements que le pays a connus.

Je voudrais également évoquer la formation des enseignants dans le domaine scientifique suite à la Convention signée entre l'UNESCO et le Gouvernement centrafricain et

l'initiation des professeurs du supérieur aux nouvelles techniques d'enseignement en ligne ou à distance. Ces actions méritent d'être renforcées.

Toujours dans le domaine de l'enseignement supérieur, le Gouvernement centrafricain a entrepris avec l'appui de l'UNESCO la création d'une Chaire UNESCO sur la qualité de l'eau à l'Université de Bangui.

Ce projet qui est très avancé sur le plan de l'étude, mérite de bénéficier de financements extra budgétaires subséquents pour qu'il devienne à terme un pôle d'excellence sous régional.

Il en est de même pour l'accompagnement de l'élaboration déjà avancé de la stratégie sectorielle pour une prochaine éligibilité au fast track initiative.

Monsieur le Président,

L'amélioration des systèmes éducatifs classiques doit être complétée par des méthodes d'apprentissage diversifiées et l'enseignement de savoir-faire utiles dans la vie quotidienne et professionnelle. Le gouvernement encourage la promotion de l'enseignement technique et professionnel en développant le partenariat entre les milieux professionnels et les centres de formation.

Autant les enfants ont droit à l'éducation, autant ne pas en priver les adultes de cet important privilège. Aujourd'hui la République centrafricaine se trouve confrontée à une montée du taux d'analphabétisme. Aussi, nous félicitons nous du message délivré par le Directeur Général le 08 Septembre dernier, lors de la

Journée Internationale de l'Alphabétisation qui appelle les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé à renouveler leur soutien à l'alphabétisation en tant qu'aspect indissociable du droit universel à l'éducation et en tant que fondement essentiel de l'amélioration des conditions de santé.

Aussi nous adhérons pleinement à la déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes, adoptée en juillet 1997. C'est fort de ces convictions, que mon pays qui fait usage des méthodes du faire et du faire faire, a envisagé une large campagne d'alphabétisation sur toute l'étendue du territoire national. Il sollicite l'appui de l'Organisation en vue de l'exécution de cet important projet qui touche une grande partie de la population y compris les minorités pygmées et les peulhs mbororo de Centrafrique.

La Conférence mondiale sur l'éducation pour Tous a attiré l'attention sur l'écart entre les sexes en matière d'accès à

l'éducation et sur ses conséquences. Ainsi, nous nous réjouissons d'avoir atteint dans le primaire un taux d'équité garçon/fille même s'il reste un léger effort dans les localités rurales.

Monsieur le Président,

Honorables délégués,

Préparer l'avenir de nos enfants, c'est aussi leur léguer un environnement sain. Le gouvernement de mon pays voudrait réconcilier l'homme avec son environnement. La sauvegarde de la réserve de biosphère de Manovo-Gonda s'inscrit dans cette ligne. La République centrafricaine poursuivra les actions de protection de ce patrimoine national et apprécie hautement la disponibilité de l'Organisation à contribuer à nos côtés à cette tâche d'envergure.

Dans le domaine de la communication, le Gouvernement centrafricain a, il y a deux ans fait voter par l'Assemblée nationale une Loi dépenalisant les délits de presse. En Août dernier il a organisé les Etats Généraux de la Communication.

Aussi, a-t-il été envisagé la création du Département de journalisme à l'Université de Bangui, qui travaillera en étroite collaboration avec l'université de Yaoundé au Cameroun. C'est pourquoi il est vivement souhaité que les actions de l'UNESCO en faveur de la Maison de la presse et du Haut Conseil de Communication soient renforcées afin de faire de nos médias d'Etat et privé de véritables vecteurs de développement de citoyenneté et de paix.

Monsieur le Président,

Honorables délégués,

Concernant le Projet de programme 34 C/5, soumis à notre adoption, la RCA apprécie la clarté et la méthode avec lesquelles les grands programmes ont été présentés tout comme elle apprécie la répartition budgétaire allouées aux grands programmes, projets transdisciplinaires et activités transversales. Elle salue l'initiative de coopération avec l'Union africaine dans le domaine culturel.

Pour terminer, permettez-moi de réaffirmer l'attachement de la RCA aux idéaux de l'UNESCO. Elle continuera à participer aux réflexions et actions de l'Organisation face aux enjeux de ce XXIe siècle naissant. Notre Gouvernement et notre Délégation permanente ne ménageront aucun effort pour renforcer et développer cette coopération si heureusement fructueuse.

Je vous remercie

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
CHARLES ARMEL DOUBANE, MINISTRE DE
L'EDUCATION NATIONALE, DE
L'ALPHABETISATION, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE A LA 34ème
SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE
L'UNESCO**

PARIS

Monsieur le Président de la Conférence Générale ;

Monsieur le Président du Conseil Exécutif ;

Monsieur le Directeur Général de l'UNESCO ;

Mesdames et Messieurs les Ministres Chefs de délégations ;

Honorables Délégués et Observateurs ;

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir et un grand honneur de vous présenter, Monsieur le Président, au nom du Gouvernement de la République centrafricaine et de la délégation que je conduis, mes vifs compliments pour la confiance que les représentants des Etats membres ici présents vous ont accordée, en vous portant à la présidence des travaux de cette 34^e session.

Ma délégation vous assure de son appui dans le bon accomplissement de votre mission et rend par la même occasion hommage à votre prédécesseur pour les efforts qu'il a déployés, de concert avec le Secrétariat, à la préparation matérielle et intellectuelle de cette conférence au cours de laquelle les Etats membres pourront se prononcer sur les orientations proposées pour le prochain exercice biennal.

Qu'il me soit permis d'adresser au Directeur Général de l'UNESCO, Monsieur KOICHIRO Matsuura, au nom du Président de la République centrafricaine et du Gouvernement, le témoignage de notre gratitude pour l'attention particulière que l'Organisation accorde à mon pays afin de consolider sa jeune démocratie née après une période sombre de son histoire que chaque Centrafricain veut oublier.

Nous percevons aujourd'hui, avec plus d'acuité, l'actualité de l'Acte constitutif qui assigne à l'UNESCO la mission de "contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nation..." C'est fort de cette solidarité intellectuelle que nous devons préparer demain, préserver les générations futures du fléau de la guerre" qui a nouveaux visages.

Monsieur le Président,

Honorables délégués,

La paix est une aspiration légitime de notre monde. Pour avoir connu presque deux décennies de déchirements internes, la République centrafricaine en appelle à la conscience de chacun de nous pour que, désormais la violence politique soit rangée définitivement au musée de l'histoire.

C'est pourquoi, mon pays déploie toujours des efforts pour faire du territoire national une terre de paix car certaines de ses régions connaissent encore une insécurité créée par des bandes armées qui terrorisent et violentent la population civile occasionnant ainsi des réfugiés et des personnes déplacées. Cette situation qui est en partie le prolongement des conflits du DARFOUR, sape les efforts du Gouvernement centrafricain dans sa lutte contre la culture de la violence.

Pour cette raison, mon pays sollicite-t-il l'appui de l'UNESCO pour la mise en place d'une structure souple de culture de la paix, à l'instar du Bureau du Burundi.

L'Organisation et ses Etats membres doivent assumer la lourde responsabilité morale et éthique de transmettre aux générations appelées à nous succéder une planète de paix.

Les bases d'un tel objectif doivent être jetées à partir de l'école. C'est pourquoi le Gouvernement centrafricain souhaite vivement que l'UNESCO soutienne de manière continue l'élaboration des curricula axés sur l'éducation à la citoyenneté qu'elle a entreprise en 2007.

Monsieur le Président,

En ma qualité de premier responsable de l'éducation de mon pays, nous nous félicitons que l'éducation reste et demeure toujours la priorité de l'UNESCO et inspire l'ensemble de son action. Notre Programme National de Développement de l'Education (PNDE) renforcé par le Plan National d'Action pour l'Education Pour Tous (PNA-PET) vise l'amélioration de la qualité de la formation en réponse aux besoins de la croissance économique et sociale. En République centrafricaine, l'enseignement primaire constitue la première priorité. L'objectif central est d'offrir un enseignement de base de qualité à chaque enfant Centrafricain. Le tout reposant sur un partenariat Etat/parents, Etat/enseignants, Etat/société civile, Etat/organisations internationales.

Un accent particulier est mis aujourd'hui sur la reconstruction, la réhabilitation des infrastructures scolaires, les équipements et les supports didactiques, ainsi que la réouverture des écoles fermées. Cette œuvre durera dans le temps et exige d'énormes moyens. Mon pays s'y emploie, et compte sur l'appui des différents partenaires tant bilatéraux que multilatéraux. Enfin, le Gouvernement attache une grande importance à la formation des enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur.

C'est ce que justifie d'ailleurs la création d'une deuxième école normale d'instituteurs, projet retardé par les événements que le pays a connus.

Je voudrais également évoquer la formation des enseignants dans le domaine scientifique suite à la Convention signée entre l'UNESCO et le Gouvernement centrafricain et l'initiation des professeurs du supérieur aux nouvelles techniques d'enseignement en ligne ou à distance. Ces actions méritent d'être renforcées.

Toujours dans le domaine de l'enseignement supérieur, le Gouvernement centrafricain a entrepris avec l'appui de l'UNESCO

la création d'une Chaire UNESCO sur la qualité de l'eau à l'Université de Bangui.

Ce projet qui est très avancé sur le plan de l'étude, mérite de bénéficier de financements extra budgétaires subséquents pour qu'il devienne à terme un pôle d'excellence sous régional.

Il en est de même pour l'accompagnement de l'élaboration déjà avancé de la stratégie sectorielle pour une prochaine éligibilité au fast track initiative.

Monsieur le Président,

L'amélioration des systèmes éducatifs classiques doit être complétée par des méthodes d'apprentissage diversifiées et l'enseignement de savoir-faire utiles dans la vie quotidienne et professionnelle. Le gouvernement encourage la promotion de l'enseignement technique et professionnel en développant le partenariat entre les milieux professionnels et les centres de formation.

Autant les enfants ont droit à l'éducation, autant ne pas en priver les adultes de cet important privilège. Aujourd'hui la République centrafricaine se trouve confrontée à une montée du taux d'analphabétisme. Aussi, nous félicitons nous du message délivré par le Directeur Général le 08 Septembre dernier, lors de la Journée Internationale de l'Alphabétisation qui appelle les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé à renouveler leur soutien à l'alphabétisation en tant qu'aspect indissociable du droit universel à l'éducation et en tant que fondement essentiel de l'amélioration des conditions de santé.

Aussi nous adhérons pleinement à la déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes, adoptée en juillet 1997. C'est fort de ces convictions, que mon pays qui fait usage des méthodes du faire et du faire faire, a envisagé une large campagne d'alphabétisation sur toute l'étendue du territoire national. Il sollicite l'appui de l'Organisation en vue de l'exécution de cet important projet qui touche une grande partie de la population y compris les minorités pygmées et les peulhs mbororo de Centrafrique.

La Conférence mondiale sur l'éducation pour Tous a attiré l'attention sur l'écart entre les sexes en matière d'accès à l'éducation et sur ses conséquences. Ainsi, nous nous réjouissons d'avoir atteint dans le primaire un taux d'équité garçon/fille même s'il reste un léger effort dans les localités rurales.

Monsieur le Président,

Honorables délégués,

Préparer l'avenir de nos enfants, c'est aussi leur léguer un environnement sain. Le gouvernement de mon pays voudrait réconcilier l'homme avec son environnement. La sauvegarde de la réserve de biosphère de Manovo-Gonda s'inscrit dans cette ligne. La République centrafricaine poursuivra les actions de protection de ce patrimoine national et apprécie hautement la disponibilité de l'Organisation à contribuer à nos côtés à cette tâche d'envergure.

Dans le domaine de la communication, le Gouvernement centrafricain a, il y a deux ans fait voter par l'Assemblée nationale une Loi dépenalisant les délits de presse. En Août dernier il a organisé les Etats Généraux de la Communication.

Aussi, a-t-il été envisagé la création du Département de journalisme à l'Université de Bangui, qui travaillera en étroite collaboration avec l'université de Yaoundé au Cameroun. C'est pourquoi il est vivement souhaité que les actions de l'UNESCO en faveur de la Maison de la presse et du Haut Conseil de Communication soient renforcées afin de faire de nos médias d'Etat et privé de véritables vecteurs de développement de citoyenneté et de paix.

Monsieur le Président,

Honorables délégués,

Concernant le Projet de programme 34 C/5, soumis à notre adoption, la RCA apprécie la clarté et la méthode avec lesquelles les grands programmes ont été présentés tout comme elle apprécie la répartition budgétaire allouées aux grands programmes, projets transdisciplinaires et activités transversales. Elle salue l'initiative de coopération avec l'Union africaine dans le domaine culturel.

Pour terminer, permettez-moi de réaffirmer l'attachement de la RCA aux idéaux de l'UNESCO. Elle continuera à participer aux réflexions et actions de l'Organisation face aux enjeux de ce XXI^e siècle naissant. Notre Gouvernement et notre Délégation permanente ne ménageront aucun effort pour renforcer et développer cette coopération si heureusement fructueuse.

Je vous remercie